



Centre d'affaires Eleusis 1
1 rue Pierre et Marie Curie

22190 PLERIN

02 96 75 69 27
SIRET : 490 362 456 00017

secretariat@reseauarcenciel22.fr
www.reseauarcenciel22.fr

Isabelle ARHANT

Vice-Présidente

Anne LETORET

Trésorière adjointe

Emilie CLOAREC

Secrétaire

Catherine DUCASSOUX

Elise THOMAS

Jean-François SALAUN

ASSEMBLEE GENERALE

6 AVRIL 2018

PROCES VERBAL

Présents : Mme PARIS, Mme ARHANT Léna, Famille BERGOT, Famille BERHAULT, Famille BEYER, famille CARLO GLIDIC, Famille CHAMPAGNE, Famille COLLIOT, Famille CONIN, Famille DUMONT, famille EL GDIRI IDRISSE, Famille ERLOTTI, Famille GOUJON, Famille HERAULT, Famille LE GOFF, Famille L'HOTELLIER, Famille LE MERCIER, Famille ROCH, famille TANGUY, famille HUYOT GOFFAUX, Mme ANDRE RENAULT, Mme ARHANT, Mme BEGNIC, Mme BLANCHARD, M. BORDET, Mme CHENU, Mme COUPIN, Mme DOMMESENT, Mme CLOAREC, Mme COSSON, Mme AVRIL, Mme DESJARDINS, Mme LE BORGNE, Mme DENES, Mme PIVAUT, Mme DUCASSOUX, Mme DUHAMEL, Mme ELLIS, Mme FAUCHER, Mme FERRON, Mme GEFFROS, Mme LE JOUAN, Mme LETORET, MME MACHY, Mme QUERO LE JEAN, Mme RICHARD VIGOUROUX, M. SALAUN, Mme THOMAS, Mme COSQUER.

Le quorum est atteint, Mme ARHANT ouvre l'Assemblée Générale à 19h15.

Présentation des groupes de travail professionnels de l'après-midi : Mme ARHANT

- Groupe MPA : 3 sessions ont été organisées en 2017 sur des vacances scolaires pendant 3 demi-journées au Réseau Arc en Ciel. Ces groupes ont été animés par des orthophonistes et des ergothérapeutes. Les retours sont très positifs, tant au niveau des enfants, des adolescents, des parents et des animateurs. Il apparaît important de réitérer ces groupes en créant des tutorats (entre enfants, enfant/parent). L'animation est ouverte et d'autres

thèmes sont à réfléchir (par exemple sur les habiletés parentales).

- Groupe sur la communication : le site internet a été remis à neuf. Pour les professionnels, il semble important de poursuivre le travail de mise à jour des fiches. Des newsletters vont être créées afin d'informer plus fréquemment des évolutions de l'association et du réseau Arc en Ciel.
- Groupe sur les orientations des enfants au réseau Arc en Ciel : les discussions ont porté sur le niveau de complexité, la mission primordiale de coordination et les évolutions des orientations. Le niveau de complexité est difficile à définir.

2

Présentation du rapport d'activité : Mme QUERO LE JEAN

Quelques données chiffrées sont à retenir : 453 nouveaux contacts, 322 situations évaluées ainsi que 165 familles soutenues. 399 enfants et familles ont été accompagnés sur l'année dans la coordination des parcours. 191 professionnels de santé libéraux sont membres d'Armor santé. 120 réunions de travail pluri-thématiques et 207 concertations pluri disciplinaires.

Mme QUERO LE JEAN présente le projet d'accompagnement à l'autonomie en santé : Triade Enfants Parents Soignants. Un projet de recherche est en cours sur 40 professionnels et 40 enfants afin d'y observer les échanges en cabinet libéral.

En conclusion, l'activité est toujours croissante, l'implication des membres reste forte et des projets innovants sont en cours. L'année 2018 prévoit ainsi d'être dynamique et créative.

Le rapport d'activité est validé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier : Mme COSQUER

Les subventions sont en hausse avec l'apport d'environ 41000 euros de subvention pour la recherche sur la triade enfant/parent/soignant. Les cotisations sont, quant à elle, en léger recul.

Mme COSQUER valorise la belle performance des résultats face à l'équilibre présenté. Elle précise que la structure de bilan est saine même s'il a peu de fonds associatifs.

3

Présentation du rapport du commissaire aux comptes : Mme BLANCHARD

Le cabinet de commissaire aux comptes certifie la bonne qualité et vérifie la sincérité des comptes annuels. Ce rapport sera transmis à l'ARS.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Présentation du rapport moral : Mme ARHANT (Cf. PJ)

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Postes à pourvoir :

Des places sont vacantes au CA : plusieurs entrées ont eu lieu : Mme Thérèse LAUSECKER pour le CRRF de Trestel, Mme ROCH et Mme ERQUIET. De plus, des sortants se sont représentés : Mme LE BRIS, Mme DE LA VAISSIERE, un représentant d'Apédys et un représentant de la FCPE. Ces modifications sont validées à l'unanimité.

Un CA extraordinaire aura lieu le 18 avril à 18h30.

Deux démissions au sein du bureau prennent effet à cette AG : Mme FERRON et Mme GEFROS qui étaient respectivement trésorière et secrétaire adjointe.

Mme ARHANT clôture l'Assemblée Générale à 20h25 laissant la place à quatre témoignages : deux adolescents dyslexiques dysorthographiques, une étudiante dyslexique en fin d'étude d'infirmière, une maman de deux enfants présentant des troubles d'apprentissage.

Mme LETORET clôture la soirée en présentant le nouveau rapport de la HAS (accessible sur internet). Retenons l'importance des différenciations par niveau. Le niveau 1 dont le médecin traitant est garant et soutenu par les professionnels libéraux a une démarche diagnostique. Le niveau 2 correspond à une équipe pluridisciplinaire comme le réseau Arc en Ciel avec la coordination des soins. Et le Niveau 3 correspond au centre d'expertise comme par exemple le CRA et le CRTLA pour les situations très complexes.

Le repérage de l'enfant et de ses difficultés au quotidien permet de l'orientation en fonction de son âge et de l'évolution de ses difficultés.

L'accent a été mis sur la définition du niveau de complexité des troubles et l'importance de la coordination des parcours.

*Pour le bureau Armor Santé,
Emilie CLOAREC, secrétaire*